

Il nous faut donc compter sur les placements d'autres pays si nous voulons que la mise en valeur se poursuive et, à mon avis, nous devons examiner tout le régime fiscal le plus tôt possible, afin d'en voir les effets sur les épargnes personnelles et, par conséquent, sur les placements. Si nous faisons cela, nous ferons au moins quelques progrès. Notre groupe est d'avis qu'il faudrait procéder à la révision que j'ai proposée et veiller à ce que le public du Canada ait la possibilité de réaliser des économies, ainsi que de réunir ces économies pour les placer de quelque façon acceptable, comme ce serait le cas si la population avait effectivement en sa possession l'ensemble des économies.

Voici la troisième chose importante à laquelle il faudrait viser par la révision du régime fiscal. Les produits canadiens à l'heure actuelle sont désavantagés sur les marchés étrangers parce qu'ils portent un fardeau trop lourd d'impôts. Les prix de bien des produits canadiens sont portés à un point tel que nous ne pouvons pas soutenir la concurrence des produits étrangers sur le marché canadien ou sur les marchés mondiaux. Il nous faut absolument en tenir compte et remédier à la situation, si nous voulons que les produits canadiens soutiennent la concurrence.

Par conséquent, il faudrait, dans notre programme de révision du fisc, tenir compte de ces trois objectifs, et je crois que, si nous y apportons une attention suffisante, nous pourrions améliorer grandement la concurrence des producteurs canadiens dans le commerce mondial, par comparaison à ce qu'elle est à l'heure actuelle. Il y a autre chose que j'aimerais à dire avant de laisser ce sujet. A quoi bon édifier nos industries canadiennes et mettre nos ressources en valeur s'il nous est impossible de rivaliser sur les marchés mondiaux avec les produits qui découlent de la mise en valeur de ces ressources? Ce serait pure folie de penser que nous pourrions réussir quelque chose dans le monde du commerce, même avec tout le matériel que nous pourrions avoir en entrepôt, si nos producteurs ne pouvaient pas vendre leurs marchandises en soutenant la concurrence des autres pays.

La quatrième question importante que notre programme de mise en valeur doit embrasser, si nous en adoptons un, c'est qu'il est essentiel, dans l'intérêt de l'ensemble du pays, d'établir un service statistique et consultatif national chargé de computer, mesurer et enregistrer toutes les ressources du Canada, y compris celles qui ont trait à la production d'énergie, de les étudier et de conseiller constamment,—je songe ici aux

gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi qu'à ceux qui s'occupent de la production du pays et de la mise en valeur de nos ressources,—sur les meilleurs moyens de conserver, d'utiliser et, chaque fois que c'est possible, d'améliorer ces ressources, pour le bien de tous les Canadiens.

C'est une entreprise bien vaste mais, tant que nous n'aurons pas adopté un tel programme, notre essor se fera au petit bonheur et ne se poursuivra pas uniformément dans l'intérêt des différentes provinces, et on oubliera bien des choses.

Nous croyons en effet qu'à l'heure actuelle, où nos sources d'énergie prennent beaucoup d'importance et deviennent très utiles, le service que je viens de proposer serait particulièrement précieux pour les Canadiens. Je sais que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales accomplit certaines choses, de même que le ministère des Mines et des Relevés technique. Nous savons cela. Cependant, ce qui se fait à l'heure actuelle n'est qu'une fraction de ce qui pourrait se faire.

On a parlé aujourd'hui d'une certaine entreprise d'aménagement hydro-électrique, que bien des gens ont envisagée. Je crois qu'il s'agissait du barrage de Moran. L'honorable député de New-Westminster en a parlé. Je ne sais pas à quel point en est rendue l'étude du gouvernement à l'égard de cette entreprise, mais c'est une entreprise dont la portée est immense. On est renversé à la lecture des chiffres fournis par des ingénieurs dignes de confiance à l'égard de cette entreprise, et l'on me dit que l'une des choses importantes qui lui font obstacle à l'heure actuelle, c'est le tort qu'en subirait l'industrie de la pêche du saumon. On me dit qu'il s'agit ici d'une industrie de deux ou trois millions de dollars entravant une vaste entreprise de production d'énergie qui, dans l'ensemble, produirait chaque année jusqu'à dix ou onze fois ce que produisent les pêches.

Je ne veux pas proposer pour un instant que nous devions passer outre au jugement de ceux qui sont intéressés à la pêche. Toutefois, je crois que, si nous avions un service du genre que j'ai proposé, un service statistique et consultatif national, ce service pourrait étudier en même temps et avec une certaine continuité tous les aspects de cette grande entreprise et peut-être, à la suite de ses études, proposer rapidement une solution au problème de la pêche, solution qui permettrait d'aller de l'avant et de mettre à exécution l'entreprise du barrage de Moran sans trop nuire à la pêche du saumon. Voilà, ce me semble, ce qu'il vaudrait la peine d'étudier, le genre de choses que ce service devrait avoir constamment à l'étude.